

RAPPORT D'ACTIVITÉS



LE RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
Juin 2022



ANNÉE 2021



www.cc-vallee-herault.fr

LA VALLÉE
DE L'HÉRAULT,
C'EST...

P. 3

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS
AU FIL DU PROJET DE
TERRITOIRE...

P. 10


VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉS



ANNÉE 2021



ÉDITO



Jean-François Soto

Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

2021, poursuivons ensemble

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire et son cortège de difficultés et de retards. Pourtant, la communauté de communes n'a pas diminué son activité. Bien au contraire, elle a souhaité anticiper une sortie de crise qu'elle estimait favorable à la reprise de l'activité économique et du tourisme. L'activité a permis d'équiper le territoire dans un souci d'efficacité et d'équité.

Dans notre intercommunalité, il n'y a pas de petites communes ou de petits projets. Il y a des problématiques spécifiques en fonction de la taille et des besoins des communes, de leur centralité ou de leur ruralité. Nous cherchons à apporter à chacune les réponses les mieux adaptées et les plus pertinentes au regard de l'intérêt général.

L'année 2021 est marquée plus particulièrement par l'ouverture du pôle santé qui donne à l'ensemble de la vallée de l'Hérault l'accès à des professionnels, en nombre et en qualité puisque différentes spécialités sont désormais présentes, et à un plateau technique. C'est un projet audacieux et une valeur ajoutée pour le territoire.

Cette année aura été celle du soutien aux entreprises : celle déstabilisée par près de deux ans de pandémie et celles affectées par le gel du 8 avril. Elles ont fait montre d'une grande résilience, particulièrement celles de l'agriculture, et la dynamique économique est repartie.

Pour finir, les habitants de notre territoire ont manifesté leur désir de participer et de se retrouver autour des nombreux événements culturels programmés. Car enfin la vie reprenait son cours.

SOMMAIRE

LA VALLÉE DE L'HÉRAULT, C'EST...
3

TEMPS FORTS 2020
4

ORIENTATION 1 : ÉCONOMIE
6

- 6 ▶ Objectif 1 - Agriculture
- 7 ▶ Objectif 2 - Dével. économique
- 8 ▶ Objectif 3 - Commerces
- 9 ▶ Objectif 4 - Tourisme

ORIENTATION 2 : CADRE DE VIE
10

- 10 ▶ Objectif 5 - Dével. urbain
- 11 ▶ Objectif 6 - Patrimoines
- 12 ▶ Objectif 7 - Gestion durable

ORIENTATION 3 : SERVICES
14

- 14 ▶ Objectif 8 - Jeune enfant
- 14 ▶ Objectif 9 - Jeunesse
- 15 ▶ Objectif 10 - Parentalité
- 15 ▶ Objectif 11 - Soins
- 16 ▶ Objectif 12 - Mobilités
- 16 ▶ Objectif 13 - Sports

ORIENTATION 4 : CULTURE
17

- 17 ▶ Objectif 14 - Équilibrer l'offre
- 18 ▶ Objectif 15 - Élargir les publics
- 19 ▶ Objectif 16 - Développement artistique et culturel

RESSOURCES HUMAINES
20

FINANCES
21

ACTIONS POUR LES COMMUNES
& SERVICES TRANSVERSAUX
26

PARTENAIRES & REMERCIEMENTS
27

LA VALLÉE DE L'HÉRAULT, C'EST...

40 201 habitants
au 1^{er} janvier 2021

La communauté de communes connaît une forte croissance démographique, avec une hausse de **2,05 %** entre 2020 et 2021.

1 Grand Site de France
Gorges de l'Hérault

3 sites classés :

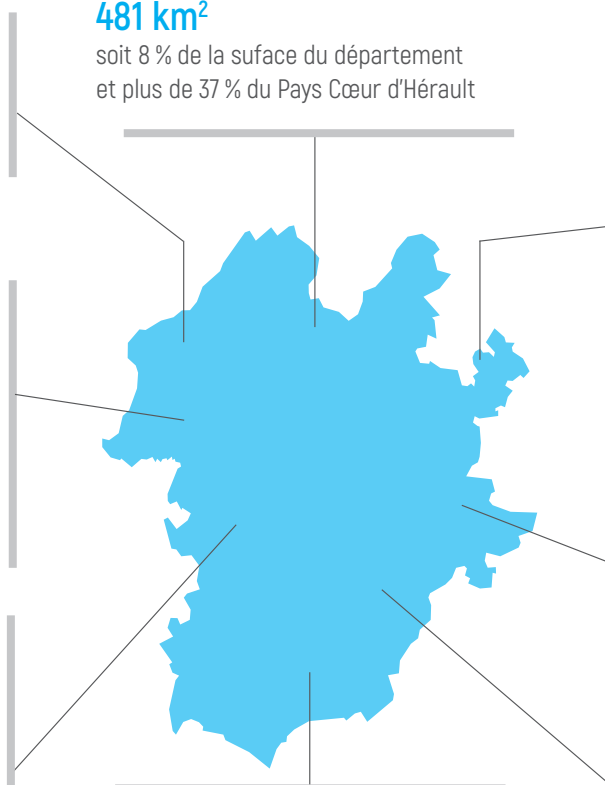
- Les gorges de l'Hérault
- Le cirque de l'Infernet et les abords du village de St-Guilhem-le-Désert
- La grotte de Clamouse

2 biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco :

- Les chemins de St-Jacques-de-Compostelle en France et, à ce titre, le pont du Diable et l'abbaye de Gellone
- Les Causses et Cévennes (au titre de leurs paysages agro-pastoraux)

481 km²

soit 8 % de la surface du département et plus de 37 % du Pays Cœur d'Hérault



28 communes

de 115 à 6 447 habitants

Source : Insee, population légale au 01/01/2021

6 sites Natura 2000
dont les 3 premiers sont gérés par la communauté de communes :

- Garrigues de la Moure et d'Aumelas
- Gorges de l'Hérault
- Montagne de la Moure et causse d'Aumelas
- Hautes garrigues du Montpelliérans
- Contreforts du Larzac
- Plaine de Montagnac - Villeveyrac

2 axes autoroutiers majeurs et gratuits :

A750 et A75

3 365 établissements

(unités de production économiques dépendantes d'une unité légale - Insee)

au 31 décembre 2018

dont **490 créés en 2019**

9 parcs d'activités et
2 hôtels d'entreprises

48 conseillers communautaires
1 président et 14 vice-présidents

Jean-François SOTO : président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault
Philippe SALASC : 1^{er} vice-président au développement économique - animation de la 1^{ère} commission "économie"
Claude CARCELLER : 2^e vice-président à la culture et au tourisme - animation de la 4^e commission "culture"
Véronique NEIL : 3^e vice-présidente à l'environnement - animation de la 2^e commission "cadre de vie"
Jean-Pierre GABAUDAN : 4^e vice-président aux affaires financières - animation de la 5^e commission "finances"
David CABLAT : 5^e vice-président à l'action sociale : enfance jeunesse, parentalité, sport, santé, mobilité - animation de la 3^e commission "services"
José MARTINEZ : 6^e vice-président à l'aménagement de l'espace : ingénierie d'urbanisme et appui aux communes, PLU
Jean-Pierre PUGENS : 7^e vice-président à la politique du logement
Jean-Luc DARMANIN : 8^e vice-président à l'aménagement de l'espace : suivi travaux hors eau et assainissement

Jean-Pierre BERTOLINI : 9^e vice-président à l'action sociale : petite enfance
Nicole MORERE : 10^e vice-présidente au dialogue social
Olivier SERVEL : 11^e vice-président à l'eau et l'assainissement
Jean-Claude CROS : 12^e vice-président à l'aménagement de l'espace et l'environnement : ScoT, Gemapi
Béatrice FERNANDO : 13^e vice-présidente à l'évaluation des politiques publiques
Thibaut BARRAL : 14^e vice-président à l'aménagement numérique du territoire

8 conseillers délégués

Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC : déléguée au fonds de concours patrimoine
Martine BONNET : déléguée à la lecture publique
Grégory BRO : délégué à l'agriculture et la viticulture
Robert SIEGEL : délégué au Grand Site de France
Pascal DELIEUZE : délégué aux métiers d'art
Florence QUINONERO : déléguée au foncier
Daniel JAUDON : délégué au fonds de concours aux communes de moins de 1 000 habitants
Jean-Marc ISURE : délégué aux affaires fiscales

www.cc-vallee-herault.fr
/ Territoire / Présentation générale



www.cc-vallee-herault.fr
/ Communauté / Fonctionnement / Annuaire des élus

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 - édition septembre 2022
Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50
contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr
Directeur de la publication : Jean-François Soto, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction :** services de la communauté de communes - **Rédaction en chef :** Gilles Cohen - **Rédaction, conception et mise en page :** Pauline Bousquet - Photos de couverture : V.Bedos - be-drone - services de la CCVH - **Impression :** JF Impression - Montpellier. **Dépot légal :** septembre 2022. ISSN 2110-7793.
Ce rapport est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé :



TEMPS FORTS 2021

01/03/2021

Extension des consignes de tri des déchets ménagers : tous les emballages se trient



© Barot Vincent - CCVH

11/03/2021

Visite du président de l'ADCF - Intercommunalités de France - ici sur le site du Pôle santé en construction



© Ogier Alice - CCVH

23/04/2021

Tournée auprès des caves coopératives après l'épisode de gel du mois d'avril à Montpeyroux, Le Pouget, Puilacher, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Pargoire et St-Saturnin-de-Lucian



© Cohen Gilles - CCVH

01/06/2021

Visite au centre de vaccination contre le Covid-19, à Cosmo, qui a atteint les 10 000 injections depuis son ouverture



© Cohen Gilles - CCVH

02/07/2021

Signature de la convention Petites villes de demain en salle du conseil



© Cyril Franklin - CCVH

06/07/2021

Inauguration de l'antenne de l'école de musique intercommunale à Montarnaud



© Azais Marion - CCVH

12/05/2021

Inauguration de la station d'épuration de la commune de Vendémian



© Azais Marion - CCVH

10/07/2021

Première édition de "Place au vin" à Saint-Bauzille-de-la-Sylve, soirée de valorisation des producteurs participant au Concours des vins



© Solignac Julie - OT-SGVH

19/08/2021

Départ de l'opération "Un tour de roue pour l'Ensoleillade" au parc d'activités de Camalcé à Gignac



© Cyril Franklin - CCVH

18/09/2021

Stand écomobilité à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, lors du marché de Gignac



© Cyril Franklin - CCVH

09/07/2021

Passage des coureurs du Tour de France à Gignac



© Solignac Julie - OT-SGVH

25/09/2021

Festival jeune public Clapotis
au Domaine départemental
des Trois Fontaines au Pouget



© Cyril Franklin - CCVH

10/10/2021

Fête de la randonnée
à Saint-Saturnin-de-Lucian



© Serre Kelly - CCVH



© RGSF - CCVH



© RGSF - CCVH

21/10/2021

Inauguration de la maison
de santé La Distillerie
à Plaissan



© Marchand Mural - CCVH

20/11/2021

Représentation de "Huit
femmes" par la troupe TPVH
à Jonquières



© Benjamin Civil

23/11/2021

Soirée des nominés au Prix
de la TPE au siège de la
communauté de communes
à Gignac



© Cohan Gilles - CCVH

07-08/10/2021

Accueil par la
Communauté de
communes Vallée
de l'Hérault des 23^{es}
rencontres du Réseau
des Grands Sites
de France

**TEMPS
FORTS
2021**

01/12/2021

Carillon ambulant de Douai en
tournée en vallée de l'Hérault
dans le cadre des 10 ans de
l'école de musique



© Haro Jean-Luc - CCVH

03/12/2021

Inauguration de la boutique
éphémère mise à disposition
des artisans d'art locaux



© Cohan Gilles - CCVH

06/12/2021

Achèvement des travaux
du Pôle santé, Zac La Croix
à Gignac



© Cohan Gilles - CCVH

12/12/2021

Inauguration de l'œnorando
Terroirs de Gignac
et d'Aniane



© Serre Kelly - CCVH

Tournée du Carillon de Douai à Aniane, Argelliers, Gignac, Jonquières,
La Boissière, Le Pouget, Montarnaud, Montpeyroux, Plaissan, Puilacher,
St-André-de-S., St-Bauzille-de-la-S., St-Guilhem-le-D., St-Guiraud,
St-Jean-de-F., St-Pargoire, St-Paul-et-V. et St-Saturnin-de-L.

OBJECTIF 1

DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE DURABLE DE QUALITÉ

Agriculture - Viticulture



► Soutien aux agriculteurs

Suite aux gelées des 7 et 8 avril 2021, la communauté de communes s'est rapidement mobilisée aux côtés de l'Etat, de la Région et du Département. Parmi les actions menées, le vote pour la participation au dispositif départemental et porté par la Chambre d'agriculture Agripredict le 31 mai, l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) pour 2022 votée le 27 septembre, et la contribution au fonds de solidarité départemental votée le 22 novembre.

Coût : 10 000 € TTC pour Agripredict, 50 000 € pour le fonds de solidarité départemental et une estimation de 150 000 € pour l'exonération de la TFNB.

► Soutien aux associations

La communauté de communes maintient son soutien aux associations organisatrices d'événementiels agri-viticoles sur le territoire. En 2021, 8 subventions ont été votées, 5 accordées, et 3 annulées du fait du contexte sanitaire du Covid-19.

Coût : 4 500 €

40

cuvées médaillées lors du concours des vins et 22 vignerons lauréats

200 000 €

de la CCVH en soutien aux agriculteurs suite à la gelée d'avril

83%

de parcelles touchées par la gelée d'avril, et 50 à 60% de pertes

10 000 €

pour le logiciel Agripredict

4 500 €

de subventions accordées aux associations pour les événements agri-viti

80 000 €

d'aide à l'immobilier d'entreprise pour la Cave coop. de Puilacher

► Concours des vins



Le Concours des vins de la vallée de l'Hérault a vocation à promouvoir la qualité des vins du territoire et la destination œnotouristique.

Pour la 34^e édition du concours, les jurés ont dégusté les 163 cuvées de 42 producteurs au Château-bas d'Aumelas. 40 médailles ont été décernées, dont 19 médailles d'or qui ont bénéficié de reportages photo promotionnels et 7 d'un reportage vidéo.

Lors de la soirée "Place au vin" à Saint-Bauzille-de-la-Sylve, 22 producteurs étaient présents pour faire découvrir leurs vins au public.

Coût : 87 307 € TTC, dont 15 130 € de la Région.



© communication - CCVH

► Révision des règlements d'aides à l'immobilier

En 2021, les élus de l'intercommunalité ont révisé les règlements d'aides à l'immobilier d'entreprises et un travail a été mené sur l'intégration des exploitations agricoles primaires. Engagé à partir de juillet 2021, ce travail a été effectué à partir des cas de terrain, en coordination avec un avocat spécialisé et dans le cadre du groupe de travail développement économique.

Le nouveau règlement sera entériné par le conseil communautaire en février 2022.



www.cc-vallee-herault.fr / Entreprendre

OBJECTIF 2

ÉCOSYSTÈME LOCAL FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET À L'EMPLOI

Développement économique

Dépenses réelles de fonctionnement : 1 764 954 € TTC

(développement économique, parcs d'activités et métiers d'art)

Recettes réelles de fonctionnement parcs d'activités :

1 060 618 € TTC

Dépenses réelles d'investissement : 1 569 332 € TTC

(développement économique et parcs d'activités)

► Suivi des parcs d'activités

En 2021, finalisation de la commercialisation des parcs d'activités économiques (PAE) de la Vallée de l'Hérault, notamment avec la signature des derniers compromis de vente sur les PAE La Tour à **Montarnaud** et Les Treilles à **Aniane**, ou encore avec la poursuite de la commercialisation de l'Ecoparc Cœur d'Hérault à **Saint-André-de-Sangonis**.

Lancement en parallèle d'une démarche de concertation sur les PAE, en organisant plusieurs réunions avec les entreprises donnant lieu à des enquêtes, plans d'action et d'amélioration, ainsi que des animations collectives. Les parcs concernés par les premières démarches en 2021 sont situés au **Pouget**, à **Gignac** et à **Montarnaud**.

► Plan d'urgence

Finalisation en novembre 2021 du suivi des demandes d'aides du fonds L'Occal (aides sur les investissements, avances remboursables et aides au loyer), en lien avec la Région Occitanie et la Banque des territoires. Ce dispositif a permis aux commerces et artisans de vitrine de faire face aux répercussions des contraintes sanitaires et d'adapter leur activité. Plus de 117 dossiers d'entreprises ont été approuvés, tous volets confondus.

Coût : 253 176 € pour la CCVH, 244 265 € de la Région, 22 250 € de la Banque des territoires.



117

dossiers instruits pour 520 000 euros d'aides d'urgence publiques

5

entreprises bénéficiaires d'aides à l'immobilier pour 104 336 €

1

newsletter à destination des entrepreneurs et acteurs économiques du territoire

93%

de remplissage des 9 parcs d'activités économiques avec 310 entreprises

4 000 €

pour deux associations contribuant à l'écosystème économique local

► Aides à l'immobilier d'entreprises

Pour le volet PME-PMI, 5 entreprises du territoire se sont vues notifier un accord d'aide à l'immobilier par la communauté de communes en 2021. Elles représentent des secteurs variés, tel que le négoce en ligne, le service ou encore l'environnement, représentent 42 emplois et envisagent des développements et des recrutements.

Coût : 104 336 € de la CCVH, 139 329 € de la Région

► Aides aux associations

La communauté de communes a accordé des aides à deux associations qui contribuent à la structuration d'un écosystème économique durable et performant : la coopérative d'activités ARIAC (portage et conseil) et la Plateforme Initiatives (accompagnement à la création d'entreprises).

Coût : 4 000 € (2 subventions de 2 000€)

► Création de L'Alternateur

De septembre à décembre 2021, se sont déroulés les travaux d'aménagement intérieur du tiers-lieu numérique L'Alternateur dans l'ancien Lidl à **Saint-André-de-Sangonis**. 570 m² ont permis la création de 4 ateliers individuels, de salles de formation et d'ateliers équipés.

Une première visite du site par les élus a été organisée en décembre 2021 en vue d'une ouverture au mois de janvier 2022.

Coût : 244 200 € TTC d'études et travaux par la CCVH / Acquisition des locaux par l'EPF Occitanie 809 000 € HT (mai 2021).

Dépenses 2021 de L'Alternateur : fonctionnement 40 771 € TTC / investissement 195 386 € TTC



www.cc-vallee-herault.fr/ / Entreprendre

OBJECTIF 3

PROTÉGER ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Commerce

► Suivi de l'espace Cosmo

En 2021, accompagnement à l'installation de la boutique de cosmétique G2M, de la bijouterie So Or et accompagnement de l'extension de Centrakor. Pour ce qui est des lots appartenant à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, le taux de remplissage est de 92 %. En complément, une réunion avec les commerçants a été organisée en vue de répertorier les axes d'amélioration possibles sur la zone.

► Aide à l'immobilier d'entreprise

L'intercommunalité a voté en mai 2021 une aide à l'immobilier d'entreprise en vue d'accompagner les travaux d'aménagement intérieur du restaurant Okavo, situé à **Plaissan**.

Coût : 15 000 € de la CCVH, 15 000 € de la Région



► Valorisation du territoire

À l'occasion de la Foire de **Gignac** en novembre 2021, la communauté de communes a fait la promotion du territoire, de ses richesses et services (productions locales, Argileum - la maison de la poterie, mobilités...), en partenariat avec la Ville de Gignac et l'association Le diable est dans le verre.

Coût : 6 130 € pour le matériel et l'animation.

603

commerces
en vallée
de l'Hérault

15 000 €

d'aide à l'immobilier
pour le restaurant
Okavo

41

entreprises rencon-
trées à Gignac et St-
André-de-S. (petites
villes de Demain)

17

porteurs de projets
accueillis à Gignac
et St-André-de-S.
(petites villes de
Demain)

► Un manager de commerce

Dans le cadre du programme Petites villes de demain (p.10), et avec le cofinancement de la Banque des Territoires, la communauté de communes a recruté une manager de commerce territorial en mai 2021.

► Une boutique éphémère pour l'artisanat d'art

En 2021, l'intercommunalité a lancé une première opération test avec l'ouverture, en centre-ville de **Gignac**, d'une boutique éphémère pour valoriser les métiers d'art, avec la participation de l'Association des Créateurs d'Art Vallée de l'Hérault et de la Ville de Gignac.

Coût : 7 000 € pour les loyers, travaux et la communication.



► Association des potiers

La communauté de communes a voté un soutien à l'Association des potiers de **Saint-Jean-de-Fos** pour leur participation aux salons Ob'Art à **Montpellier** et Maison et Objet à **Paris**.

Coût : 20 000 €

► Des ateliers relais

La communauté de communes a fait l'acquisition d'une remise pour la création d'ateliers relais à destination de créateurs d'art, potiers ou céramistes, à **Saint-Jean-de-Fos**.

Coût : 84 000 €



www.cc-vallee-herault.fr / Entreprendre

OBJECTIF 4 | DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DE QUALITÉ ET ÉQUILIBRÉE

Tourisme

Dépenses réelles de fonctionnement : 457 057 € TTC
Recettes réelles de fonctionnement : 142 222 € TTC



► Refonte du site internet

L'Office de tourisme intercommunal a missionné l'agence Ginko pour la refonte de son site internet. Cette migration qui s'est déroulée en novembre et décembre 2021, a permis de rafraîchir le style du site.
Coût : 5 000 € TTC

► Accueils presse et tournages

En 2021, l'Office de tourisme intercommunal a effectué une vingtaine d'accueils presse, qu'il s'agisse de presse nationale ou internationale. Il compte aussi pour 2021, 7 interviews radio, 10 interviews et reportages de presse écrite, 11 communiqués de presse, 2 conférences de presse, un plateau France 3, un éduc-tour test de scooters électriques, ainsi qu'un accueil de blogueurs French wanderers.



L'équipe de l'OTI a également accueilli 5 tournages TV sur la destination, dont le tournage du reportage "Plus beaux villages de France" entre **Saint-Guilhem-le-Désert**, le pont du Diable et la grotte de Clamouse en juillet 2021.

Coût : 2 000 € TTC

60 601

sessions ouvertes
sur les bornes numériques
du territoire -
hors Saint-Pargoire

36 736

visiteurs sur les trois
points d'accueil de
l'Office de tourisme

105 647

passagers en navettes
à St-Guilhem-le-
Désert et St-Jean-de-
Fos entre mai et sept.

348 637

visites sur le site
internet de l'Office
de tourisme

143 934€

chiffre d'affaires
des boutiques
de l'OTI

70 568

véhicules stationnés
au parking du pont
du Diable entre mai
et octobre

► Achat de la maison Flandres

En septembre 2021, l'Office de tourisme intercommunal a fait l'acquisition d'un bâtiment à **Saint-Guilhem-le-Désert** en vue de la relocalisation du point tourisme de la commune.

Coût : 330 000 € TTC

► Réorganisation de l'équipe

L'équipe de l'Office de tourisme a été réorganisée au dernier trimestre 2021. Quatre pôles ont été créés : le pôle administratif, le pôle conseil en séjour, le pôle commercialisation de l'offre/partenariats et le pôle communication de la destination.

La nouvelle directrice, Fabienne Barrère-Ellul, a pris son poste au mois de juin 2021. On compte en tout 8 nouvelles recrues, trois emplois saisonniers ont été maintenus et 13 saisonniers ont été embauchés entre mai et novembre 2021.

Coût : 12 000 € TTC, 5 000 € de prise en charge par la CCVH



www.saintguilhem-valleeherault.fr

OBJECTIF 5

PLANIFIER ET MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Droit des sols et urbanisme

Dépenses réelles de fonctionnement : 115 498 € TTC
Recettes réelles de fonctionnement : 255 336 € TTC

► Permanences dans les communes

Le service Autorisation du droit des sols a tenu 119 permanences dans 23 communes du territoire.

Coût : 10 770 € TTC

► Traitement des dossiers

Le service a traité 1483 dossiers d'urbanisme (soit 522 de plus qu'en 2020), dont 793 permis de construire. Les actes d'urbanisme concernaient 269 habitations (+31%) et 60 divisions parcellaires (+5.2%). 73% des décisions prises ont été favorables.

Coût : 234 102 € TTC

► Service mutualisé urbanisme

19 communes du territoire ont adhéré au service mutualisé. En 2021, le service intercommunal a été requis pour 17 Plans locaux d'urbanisme (Plu), 2 ateliers, 3 groupes de travail, 5 nouvelles fiches d'aides à la décision, 2 relectures de règlements de Plu et une trentaine de réponses juridiques spécifiques.

1 483

autorisations
de construire
traitées

19

communes
adhérentes au
service mutualisé

Petites villes de demain

2

communes centre
du territoire
labellisées petites
villes de demain

8 510 €

de soutien à St-
André-de-Sangonis
pour une étude de
faisabilité

1

chargée de projet
PVD recrutée, ainsi
qu'un manager de
commerce



Habitat

Dépenses réelles de fonctionnement : 58 101 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 557 310 € TTC

► Gens du voyage

La première phase de l'étude de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale a été conduite en 2021 en vue de réaliser un état des lieux du territoire.

Coût total : 46 896 € TTC, dont 12 500 € de l'Etat.

19

logements sociaux
financés, 6 livrés
et 18 en cours
de construction

67

demandes de
logement social sui-
vies via le Bureau
d'accès au logement

32

signalements de mal
logement suivis par
le Comité de l'habitat
dégradé

► Rénovissime

Dans le cadre du Programme d'intérêt général Rénovissime 2018-2023, près d'1 M€ de travaux ont été réalisés.

Coût : 101 847 064 € TTC de la CCVH, 717 339 € de l'Anah et 129 013 du Département.

La communauté de communes délègue à Urbanis le suivi des dossiers et l'animation du programme avec notamment l'accompagnement gratuit des propriétaires.

Coût : 110 064 € TTC dont 71 978 € de l'Anah et du Département.

Stratégie urbaine durable

► Référentiel écoquartier

Le référentiel du futur écoquartier Zac La Croix à Gignac a été validé en septembre 2021. En fin d'année ont été réalisées des études juridiques et de programmation.

Coût : 28 800 € TTC d'études

► Adhésion au programme Petites villes de demain

Les communes de Saint-André-de-Sangonis et Gignac, ainsi que la communauté de communes, se sont engagées dans le programme de redynamisation des centres-bourgs "Petites villes de demain" (PVD). La convention d'adhésion a été signée en juillet 2021.



ADS, Urbanisme, Habitat :
www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Compétences / Cadre de vie
Petites villes de demain :
www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Aménagement

OBJECTIF 6

AGIR POUR LA PRÉSERVATION DE TOUS LES PATRIMOINES

Environnement

Dépenses réelles de fonctionnement : 73 562 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 12 114 € TTC

Natura 2000

Financement état 37% et Union européenne 63%



► Vidéos de bonnes pratiques

Deux vidéos présentant les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité à adopter dans le cadre d'activités aquatiques et terrestres au cœur des gorges de l'Hérault ont été conçues.

Coût : 6 090 € TTC (63% Europe - 37 % Etat).

474

participants aux 14 animations grand public proposées

0

cordulie splendide (libellule) détectée dans les gorges de l'Hérault

300

grands murins (chauves-souris) découverts dans une cave de Vendémian

Programme biodiversité



► Atlas de la biodiversité

La communauté de communes anime depuis janvier 2021 son Atlas de la biodiversité communautaire (ABC). En 2021, la LPO et Demain la Terre ! ont démarré le programme de sciences participatives avec des animations auprès du grand public et des scolaires.

Coût : 5 080 € TTC (total ABC sur 3 ans : 157 000 € TTC, 51% Office français de la biodiversité)

► Fête de la nature

La communauté de communes a repris la coordination de la Fête de la nature en vallée de l'Hérault, avec la participation de l'Office de tourisme intercommunal et de 17 communes du territoire. 39 stands ont permis de sensibiliser 1 317 visiteurs au mois de mai.

Coût : 4 000 € TTC

7 437

observations de 433 observateurs, pour 2 123 espèces identifiées/iNaturalist

935

membres sur le groupe Facebook de l'ABC

124

partages et 73 likes pour la vidéo de lancement de l'ABC

Grand Site de France



Dépenses réelles de fonctionnement : 411 176 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 58 745 € TTC

► Bilan à 10 ans du pont du Diable

Après 10 ans de fonctionnement, une étude d'ajustement des aménagements paysagers a été lancée (diagnostic et programme) ainsi qu'un travail de renouvellement de la scénographie de la Maison du Grand Site.

Coût de l'étude de MOe (Amt ext) : 91 872,20 € TTC.

7 000

usagers eaux vives transportés en navette, soit 100 voitures évitées/jour

70 568

véhicules stationnés au parking du pont du Diable

12

actions prioritaires du Plan de paysage

► Les paysages à l'honneur

La phase 2 stratégie du Plan de paysage a été finalisée, puis le plan d'action défini, et l'observatoire photographique des paysages s'est poursuivi avec de nouveaux points de vue pertinents.

Coût : Plan de paysage 43 975 € TTC / Observatoire photographique 10 783 € TTC

► Architecte et paysagiste conseil

L'architecte et la paysagiste conseil tiennent des permanences 3 jeudis par mois pour accompagner des porteurs de projets publics ou d'habitat individuel. Entre 2020 et 2021, 91 rendez-vous conseils se sont déroulés, dont 54 permanences.

Coût de la mission : 30 030 € TTC / an (avec le soutien de l'Etat, de la Région, du Département et des deux autres communautés de communes).



© Lénain Liza - OT-SGVH



Natura 2000 & Biodiversité :
www.cc-vallee-herault.fr/ Actions et projets / Environnement
Grand Site de France :
www.cc-vallee-herault.fr/ Actions et projets

OBJECTIF 7

AGIR POUR UNE GESTION DURABLE DE TOUTES LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Eau potable



Dépenses réelles de fonctionnement : 3 453 218 € TTC
Recettes réelles de fonctionnement : 4 107 418 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 3 132 041 € TTC
Recettes réelles d'investissement : 1 819 668 € TTC

Assainissement et Spanc



Dépenses réelles de fonctionnement : 2 498 223 € TTC
Recettes réelles de fonctionnement : 3 555 169 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 4 355 858 € TTC
Recettes réelles d'investissement : 2 932 539 € TTC

► Livraison des schémas directeurs communautaires

Livraison et validation des schémas directeurs communautaires de l'eau potable et de l'assainissement. Il s'agit de documents de planification et de programmation de travaux selon une évolution du territoire à vision 2030 et 2050. Ils ont été produits par le bureau d'études Suez et Oteis, et le soutien d'Entech.

Coût : investissements de 3 millions d'euros / an en AEP et 3 millions d'euros / an en EU pour les 15 prochaines années.

► Forages sur deux communes

Réalisation en 2021 des forages de reconnaissance de l'Aumède au **Pouget** et de Planasse à **La Boissière**.

► Adoption de la doctrine foncière du service des eaux

Mise en œuvre d'une indemnité de servitude de passage de réseaux, acquisition d'un bien en régularisation d'un ouvrage construit sans droit ni titre, et acquisition des biens mis à disposition dans le cadre des transferts de compétences eau et assainissement

► Réévaluation du prix de l'eau

Pour répondre à la pression démographique, aux impacts du changement climatique, afin de maintenir un patrimoine en bon état de fonctionner et tendre vers un rendement de 75 % du réseau d'eau potable, il est nécessaire d'investir un minimum de 3 M€/an pour les 20 communes en eau potable (17 en régie et 3 en délégation de service public) et 3 M€/an pour les 28 communes en régie d'assainissement. En conséquence, la direction de l'eau a travaillé en 2021, alors que le prix de l'eau s'élevait à 3,25 € TTC/m³, en vue de réévaluer le prix de l'eau. Celui-ci s'élève à 4,20 € TTC/m³, pour une facture type de 120 m³/an, à compter du 1^{er} janvier 2022.

1 287

heures
d'interventions en
astreintes les nuits
et week-end

4,20 €

prix au m³ de l'eau
au 01/01/2022

1 153

demandes de travaux
et déclarations
d'intention de
travaux traitées

► Une nouvelle station d'épuration

Livraison de la station d'épuration de Vendémian qui assure le traitement des eaux usées à l'aide de filtres plantés de roseaux, procédé biologique écologique et sans ajout de réactifs chimiques, et possède une capacité de traitement de 1 700 équivalent/habitant.

Coût : 1,3 M€ TTC financé avec le soutien du Département.



► La Boissière en régie

2021 a vu la fin de la délégation de service public faite à la Saur pour la gestion de l'assainissement de **La Boissière**. Au 1^{er} janvier 2022, les habitants de la commune sont gérés en régie intercommunale.

► Déménagement du service des eaux

Les 42 agents de la direction de l'eau ont été regroupés sur un même site, dans un nouveau bâtiment modulaire situé chemin de l'écosite à **Gignac**.

Coût : 625 000 € TTC



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Environnement

Retrouvez prochainement le rapport sur le Prix et la Qualité de service :

www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Compétences / Cadre de vie / Environnement

OBJECTIF 7

AGIR POUR UNE GESTION DURABLE DE TOUTES LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Dépenses réelles de fonctionnement : 310 925 € TTC
Recettes réelles de fonctionnement : 331 630 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 255 240 € TTC
Recettes réelles d'investissement : 206 212 € TTC

► Gestion des atterrissements

Des travaux de nettoyage des atterrissements du fleuve Hérault ont été menés entre janvier et mars 2021 par Actiforest sur 5,9 hectares afin de recréer une dynamique sédimentaire en aval de la confluence avec la Lergue. Un chantier porté par la CCVH, avec le soutien de l'EPTB fleuve Hérault, en partenariat avec la communauté de communes du Clermontais.

Coût : 134 340 € TTC (10% Agence de l'eau)

► Désembâclement des plages

Pour réduire les risques liés aux dépôts de bois sur les plages du pont du Diable et les risques en aval en cas de reprise des embâcles par une crue importante, des travaux de désembâclement ont été réalisés en mai et juin 2021 par Actiforest pour le compte de l'intercommunalité, avec l'expertise de Naturae.

Coût : 108 000 € TTC

► Un plan de gestion d'intérêt général

Obtenue par arrêté préfectoral le 5 novembre 2021, la déclaration d'intérêt général (DIG) permet de mettre en place le plan de gestion sur les affluents de l'Hérault. Valable jusqu'en 2025, elle permet à la communauté de communes de se substituer aux propriétaires pour réaliser les travaux prévus sur les affluents de l'Hérault.

Coût : 9 991 € TTC

► Entretien du Verduus

Afin de réduire le risque de formation d'embâcles dans le village de **Saint-Guilhem-le-Désert**, Actiforest, pour le compte de la Vallée de l'Hérault, a assuré le nettoyage du Verduus tout en respectant les espèces protégées du cours d'eau.

Coût : 12 960 € TTC

11,5 ha

de berges entretenues

16

communes concernées par la déclaration d'intérêt général des affluents de l'Hérault

4 500 m³

de bois éliminés des plages

Gestion déchets ménagers



Dépenses réelles de fonctionnement : 5 981 034 € TTC
dont 3,6M€ de participation au Syndicat Centre Hérault
Recettes réelles de fonctionnement : 6 279 024 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 176 886 € TTC

► Un interlocuteur unique pour les demandes de bacs

Depuis fin 2020, la communauté de communes prend en direct les demandes de dotations en bacs des habitants qui peuvent faire leur demande en ligne sur le site www.cc-vallee-herault.fr. En 2021, 1 859 bacs, 267 400 sacs bio, 964 bioseaux et 245 composteurs ont été fournis.

Coût : 27 900 € HT (2020).

► Le tri facilité

Sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault, les consignes de tri ont été étendues en 2021. Désormais, tous les emballages se trient dans les colonnes de recyclage, et papiers et emballages sont collectés en mélange.

► De nouveaux points d'apport volontaire (PAVC)

Après une expérimentation sur 7 premières communes, en 2021 l'intercommunalité a mis en place deux nouveaux PAVC pour le tri des déchets de cuisine sur la commune de **Puéchabon** au mois d'août. Elle a également échangé avec les communes en vue de la mise en place d'autres points début 2022.



© service déchets - CCVH

4 265

ordres d'intervention traités en 2021

7 524 t

d'ordures ménagères résiduelles collectées (187 kg/an/hab.)

1 730 t

de déchets de cuisine collectées (43 kg/an/hab.)



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Environnement
Retrouvez prochainement le rapport sur le Prix et la Qualité de service et sa fiche de synthèse : www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Compétences / Cadre de vie / Environnement

OBJECTIF 8

RENFORCER L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Petite enfance - Parentalité

Dépenses réelles de fonctionnement : 3 118 476 € TTC

(petite enfance, crèches, relais petite enfance - ancien Ram)

Recettes réelles de fonctionnement : 2 012 821 € TTC



► Du changement au Ram

Fin 2021, le Relais assistant(e)s maternel(le)s (Ram) au **Pouget** est devenu le Relais petite enfance (RPE), en lien avec la Caisse d'allocations familiales. Une réorganisation territoriale s'est mise en place avec la création de trois secteurs et une référente par secteur.

► Sensibilisation des tout-petits

Les jeunes enfants accueillis en crèche et au RPE ont été sensibilisés par la LPO à la protection des oiseaux.

Coût : 375 € TTC pour l'achat de 5 kits LPO.

► Festival Clapotis

Participation à l'organisation du festival pour les 0 à 6 ans Clapotis (ancien Festibébés) au **Pouget**, les 24, 25 et 26 septembre avec la Compagnie Le Baril. L'événement a rassemblé 4 537 visiteurs.

Coût : 163 314 € TTC, avec le soutien de : Région, Département, Caf, Drac et FDVA, ainsi que qu'une participation de la CCVH à hauteur de 59 178 € TTC (mise à disposition de moyens humains et matériels)



© Franklin Cyril

14

1 031

enfants accueillis au RPE (Ram) et 387 en crèches

140

animations pour 323 enfants et 98 assistantes maternelles

232

demandes de places en crèches en commission 2021, dont 127 satisfaites pour 90 places disponibles

► Aménagement des locaux

Au sein de la crèche d'**Aniane**, les locaux ont été réaménagés en septembre par les équipes de l'intercommunalité avec des changements de secteurs et la création d'une salle de bain.

OBJECTIF 9

S'IMPLIQUER AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Jeunesse

► Accueil de formations

Fin 2021, 29 professionnels de l'animation péri/extra-scolaire ont bénéficié d'une formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (Psc1) dispensées par le SDIS34 à la CCVH. 12 professionnels responsables en milieu péri/extra-scolaire ont également été formés à la réglementation au mois de mars par le SDEJS34.

► Prévention solaire

Plus de 100 enfants ont été sensibilisés lors de 6 ateliers de prévention solaire au mois de juillet, avec Epidaur.

35

professionnels de l'animation péri/extra-scolaire formés en 2021

+100

nombre d'enfants touchés par la prévention solaire et les ateliers mobilités

27

jeunes inscrits au tremplin jeune Histoire de talents du Département

► Projet jeunesse Clapotis

À l'occasion du festival très jeune public Clapotis, 12 jeunes des ALSH de **Montarnaud** et **Saint-André-de-Sangonis** ont pu participer à un atelier et une émission avec Radio Pays d'Hérault, ainsi qu'un tournage et un montage vidéo avec l'animateur jeunesse de l'ALSH de St-André-de-Sangonis.

Coût : 850 € TTC de la CCVH, financé à 80% par la Caf

OBJECTIF 10

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ ET IMPLIQUER LES PARENTS

Parentalité

► Accueillir parents et enfants

Deux nouveaux Lieux d'accueil enfants-parents (Laep) ont ouvert leurs portes à **Bélarga** et **Montarnaud** en octobre 2021. Ils sont gérés par l'association Jouons en ludothèques avec le soutien de la Caf et de la communauté de communes.

Coût : 6 390 € TTC de financement CCVH

112

séances dans
les 4 Laep
du territoire

144

enfants et
116 parents
accueillis en Laep

2

accueillantes
par Laep
à chaque séance



Petite enfance, jeunesse et parentalité :
www.cc-vallee-herault.fr / Vie pratique / Famille

OBJECTIF 11

PÉRENNISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE SOINS

Jeunesse - Sport - Santé :

Dépenses réelles de fonctionnement : 20 581 € TTC

Dépenses réelles d'investissement : 463 128 € TTC

Santé



1,185

million d'euros
pour le Pôle santé
à Gignac (études et
travaux)

101 214

euros pour le centre
de dépistage et de
vaccination
Covid-19

► Pôle santé à Gignac

FDI Groupe a lancé fin 2020 les travaux du pôle santé, ZAC La Croix à **Gignac**. Du côté de la communauté de communes, les travaux des espaces publics ont débuté en février 2021 pour une livraison en octobre 2021. Il s'agissait de créer 125 places de stationnement, d'aménager des espaces paysagers, de finaliser les circulations piétonnes sur l'avenue de Lodève ainsi que la gestion pluviale.

Coût : 55 000 € TTC de frais d'études et 1,130 M€ TTC de travaux.



► Centre de dépistage et de vaccination Covid-19

Depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, la communauté de communes s'investit pour la santé de la population. En collaboration avec les professionnels de santé du CPTS et la commission santé du Pays Cœur d'Hérault, elle a d'abord mis en place un centre de test et de vaccination dans les locaux de l'ancien Peugeot à **Gignac**. Les premiers actes ont été réalisés le 19 janvier 2021.

Le 19 avril 2021, le centre a été déplacé avenue Pierre Mendès France à Gignac, avant de s'installer sur le site du Pôle santé en fin d'année.

Tout au long de l'année 2021, la communauté de communes s'est investie en mettant ses agents à disposition du centre, en achetant du matériel informatique, des abonnements téléphoniques, des fournitures sanitaires, de l'alimentaire, divers équipements type box et paravents, ou encore en prenant en charge le nettoyage des locaux.

Coût pris en charge par la CCVH : 101 214 € TTC sur un coût total de 154 951 €.



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Services / Pôle santé

OBJECTIF 12

PROPOSER DES MOBILITÉS FLUIDES EN ALTERNATIVE AU VÉHICULE PERSONNEL

Mobilités

Dépenses réelles de fonctionnement : 13 874 € TTC



► Pôle d'échanges multimodal

En vue de la construction du pôle d'échanges multimodal (PEM), situé ZAC La Croix à **Gignac**, les bâtiments abritant auparavant Mr Bricolage et Peugeot ont été détruits au cours du deuxième trimestre 2021. Le bureau d'études infrastructures a été sélectionné. Coût 2021 : 79 200 € TTC de travaux et 75 600 € TTC d'études (montant total de 5,3 M€ études, acquisition de parcelles, démolition et travaux).

► Passerelle PEM/Lycée

Autre projet favorisant les mobilités douces, la construction d'une passerelle reliant le PEM au lycée Simone Veil à **Gignac**. En 2021, l'équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée et le diagnostic a pu être établi au cours du dernier trimestre 2021.

Coût 2021 : 107 640 € TTC d'études (montant total de 1,7 M€ études et travaux)

263 000 €

TTC investis en travaux et études pour le PEM et la passerelle

154

personnes sensibilisées lors de 10 animations RézoPouce

+100

enfants bénéficiaires des parcours VTT maniabilité

► Semaine de la mobilité

Lancement du dispositif RézoPouce à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité en avril, et animations grand public, avec notamment le prêt de 10 vélos à assistance électrique (VAE) par le Département. Coût pris en charge par la CCVH : 2 843 € TTC pour RézoPouce et 5 562 € TTC pour la Semaine de la mobilité.



D'INFOS

www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Mobilité

16

OBJECTIF 13

SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES DURABLES



Sports - activités de pleine nature

► Inauguration du chemin d'oënorando à Gignac

Le comité départemental de randonnée pédestre, en partenariat avec la communauté de communes et la cave coopérative Tours et Terroirs, a inauguré le chemin d'oënorando entre **Gignac** et **Aniane** le 12 décembre 2021.

► Fête de la randonnée

L'intercommunalité et le comité départemental de randonnée pédestre ont organisé la Fête de la randonnée le 10 octobre 2021 à **Saint-Saturnin-de-Lucian**. 800 personnes étaient présentes pour l'occasion.

Coût : 3 076 € TTC pour la CCVH

125 km

d'itinéraires VTT répartis sur 7 circuits

150 km

de circuits de randonnée pédestre répartis sur 14 chemins

104

voies d'escalade réparties sur 2 sites de pratique

► Une navette Canyoning

En 2021, un dispositif expérimental a été mis en place du 19 juillet au 23 août 2021 : il s'agit d'une navette à destination des clients des guides de canyoning. Cela s'est traduit par un parking au sein du parc d'activités Les Treilles à **Aniane** et une navette transportant les clients en deux points sur la commune de **Saint-Guilhem-le-Désert**. Une action mise en place par la CCVH, les communes d'**Aniane** et **St-Guilhem-le-Désert**, dans le cadre du Grand Site de France Gorges de l'Hérault, en collaboration avec Pro APN 34.

Coût : 7 000 € TTC pour la CCVH et 33 289 € Pro APN 34



D'INFOS

www.saintguilhem-valleeherault.fr/activites

OBJECTIF 14

ÉQUILIBRER L'IMPLANTATION TERRITORIALE DE L'ACTION CULTURELLE

École de musique intercommunale



Dépenses réelles de fonctionnement : 621 299 € TTC
Recettes réelles de fonctionnement : 163 387 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 40 560 € TTC

► Atelier Grandir en musique

Création en septembre 2021 d'un nouvel atelier pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans au sein du siège de l'école de musique à Gignac.

► Des capsules vidéos

Afin de présenter les différents instruments de musique enseignés à l'école de musique, des capsules vidéo ont été réalisées par Liminal Films.
Coût : 2 835 € TTC

345

élèves musiciens

22

professeurs et 247 heures d'enseignement hebdo.

61

concerts

6 580

spectateurs

► Étude Musiques actuelles

La communauté de communes a missionné le collectif RPM pour réaliser une étude, de mars 2020 à avril 2021, sur la place des musiques actuelles en vue de la création d'un département dédié.
Coût : 7 125 € TTC

► Inauguration de l'antenne de Montarnaud

Après une rénovation du bâtiment de l'ancienne crèche Le Berceau à Montarnaud, la nouvelle antenne de l'école de musique a été inaugurée le 6 juillet 2021.
Coût : 95 000 € TTC de rénovation à l'intérieur des locaux et d'aménagements extérieurs.



© Azais Marion - CCVH



www.cc-vallee-herault.fr / Vie pratique / Culture

Réseau de lecture publique

Dépenses réelles de fonctionnement : 498 926 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 40 560 € TTC

► Mutualiser les collections

En septembre 2021, un travail avec les bibliothécaires a été lancé afin de mieux répondre aux besoins des habitants et renforcer la mutualisation des collections, vers une politique documentaire commune.

Coût : 700 € TTC (20% CCVH, 20% CC du Clermontais, 60% Département)

► 108 animations organisées

Le service lecture publique a proposé 108 animations dans les bibliothèques de 20 communes. Ces animations ont réuni près de 2 000 personnes.
Coût : 31 000 €

► Médiathèque de Montpeyroux

Accompagnement technique et financier de la commune de Montpeyroux en vue de l'ouverture en septembre 2021 de sa médiathèque, aide à la définition du projet, à l'aménagement intérieur et au renouvellement et au déménagement des collections.
Coût : 58 695 € TTC

► Développement des collections

Développement de fonds spécifiques ou très demandés en vue d'une mise à disposition du public début 2022.
Coût : 25 450 € TTC

43 846

€ versés aux communes pour les bibliothèques (p.26)

226 167

documents prêtés (+33%)

6 204

personnes inscrites (-4%)

50 377

réservations effectuées (+17%)



bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

OBJECTIF 15

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS DE LA CULTURE

Service éducatif

Dépenses réelles de fonctionnement : 3 097 € TTC

► Livrets cycles 3 et 4

Impression et proposition aux établissements scolaires, fin 2021, de livrets d'activités à destination des cycles 3 et 4 pour Argileum, la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos.

Coût : 1 001 € HT

292

élèves reçus
en visite

9

classes
représentées

► Livrets cycle 2

Conception en 2021 d'activités et livrets pour l'abbaye d'Aniane, Gignac et Saint-Guilhem-le-Désert, à destination des élèves de cycle 2, du CP au CE2. L'opération sera poursuivie en 2022 avec le test d'activités et l'impression des livrets.

► Rencontres du Cercle du Patrimoine

Journée de rencontres professionnelles des services éducatifs de l'Académie de Montpellier, le 1^{er} décembre 2021 : présentation des activités du service éducatif de la vallée de l'Hérault aux professeurs référents et animateurs des services éducatifs patrimoine de l'Académie.

► Fiches techniques enseignants

Réalisation de fiches techniques décrivant les activités et contenus pédagogiques du service éducatif, à destination des enseignants.



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Culture

Convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (CGEAC)

► Contes et fables en musique

Durant l'année scolaire 2021-2022, les enseignants de l'école de musique intercommunale ont développé diverses formes d'ateliers de création musicale, mêlant musique et littérature, poésie, chant, rythme, voix..., partagés avec les élèves musiciens et les divers ensembles vocaux et instrumentaux de l'école. Il s'agissait de susciter la création musicale autour de mythes d'Amazonie ou d'histoires contées, aux sons du violoncelle, du saxophone et autres instruments des plus charmeurs.

Certaines productions ont donné lieu à des concerts-lectures en médiathèque.

► Médiation autour de l'archéologie

Dans le cadre de la préparation d'une exposition visant à présenter les résultats des fouilles archéologiques menées à l'abbaye d'Aniane, le service patrimoine travaille à la conception d'outils pédagogiques.

Comment rendre l'archéologie accessible à tous ? Au travers de jeux de manipulation comment comprendre une stratigraphie ? Comment une maquette démontable permet d'appréhender les phases de construction de l'ancienne abbaye d'Aniane ?

Une action encore en cours en 2022.

Coût : 14 000 € TTC et 2 000 € de la DRAC Occitanie

4 000

euros de subven-
tions du Ministère
de la culture

OBJECTIF 16

EXPÉRIMENTER ET CRÉER UN DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL ANCRÉ DANS LE XXI^E SIÈCLE

Ancienne abbaye d'Aniane et développement culturel

Dépenses réelles de fonctionnement : 306 166 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 69 101 € TTC



► Journées européennes de l'archéologie

Deux journées au mois de juin pour découvrir l'archéologie à l'ancienne abbaye d'Aniane, avec les tailleurs de pierre G. de Vitot et L. Bougette, les archéologues L. Schneider et O. Ginouvez, l'INRAP, l'association Demain la Terre ! et l'Office de tourisme intercommunal.

Coût : 3 110 € TTC

► Journées européennes du patrimoine

Deux journées en septembre pour célébrer le patrimoine culturel à l'ancienne abbaye d'Aniane, avec les tailleurs de pierre G. de Vitot et L. Bougette, la Compagnie des jeux et l'Office de tourisme intercommunal.

Coût : 3 246 € TTC

► Rénovation de l'abbaye

- Cloître : poursuite des études de maîtrise d'œuvre et finalisation de la phase avant-projet en juin 2021
 - Chapelle : poursuite des études de maîtrise d'œuvre et validation de la phase avant-projet par la Drac
 - Archéothèque : finalisation de l'étude de faisabilité avec notamment scénarii d'aménagement
- Coût : 49 671 € TTC d'études, contrôles et diagnostic



241

participants
aux Journées
européennes
de l'archéologie

500

participants
aux Journées
européennes
du patrimoine

1 750 €

de dons pour
la chapelle
de l'abbaye
d'Aniane

94 500 €

TTC global
d'études pour
le projet
abbaye

19



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Culture

Argileum, la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos



► Marché des potiers

Participation au marché des potiers en août, organisé par l'association des potiers de Saint-Jean-de-Fos, avec démonstrations et initiation à la poterie : 318 visiteurs.

► Journées européennes du patrimoine

En septembre, Argileum a ouvert en continu de 10h à 18h avec entrée gratuite pour le musée et a proposé des démonstrations de tournage : 135 visiteurs.

► Exposition Natsuko Uchino

Du 16 octobre au 8 novembre et du 1^{er} au 19 décembre, installation de l'œuvre de l'artiste dans les bassins de décantation et dans le jardin d'Argileum, avec le MO.CO, musée d'art moderne de Montpellier et Montpeyroux.

► Nuit européenne des musées

Le 3 juillet, Argileum a ouvert exceptionnellement jusqu'à 21h avec entrée gratuite au musée, et animation spéciale jeu de piste ludique pour les familles "opération Argileum".

500

participants
aux 46 stages
et ateliers

7 958

visiteurs
à Argileum
(ouverture
le 19 mai)

34

groupes
accueillis et
532 billets
vendus en ligne

49 366 €

de chiffre
d'affaires
de la boutique



www.argileum.fr

► Activité du service

Une année marquée par un fonctionnement encore perturbé du fait de la crise sanitaire, et un recours au télétravail une partie de l'année.

► Formation

3 574 h de formation ont été réalisées en 2021, dont 40% assurées par le CNFPT. L'effort a été mis sur les formations incendie avec le recrutement d'un sapeur-pompier volontaire, qui assure la formation des agents en interne.

► Dialogue social, hygiène et sécurité

Les négociations avec les représentants du personnel ont permis de revaloriser l'IFSE des agents de catégorie C et la collectivité a souhaité instaurer une participation employeur à la mutuelle santé. En 2021, se sont également déroulés 6 Comités techniques, 4 Comités hygiène, sécurité et conditions de travail, une intervention de la médecine préventive sur l'ergonomie informatique, l'installation de deux défibrillateurs et des réunions de sensibilisation autour des alertes météo.

► Travailleurs handicapés



En 2021, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault compte 13 bénéficiaires de l'obligation d'emploi, l'effectif légal étant de 17 bénéficiaires. 515 € de dépenses ont été valorisées pour les bénéficiaires (fournitures, sous-traitance, prestations de service).

► Représentativité

58 %
de femmes



42 %
d'hommes

79 % des agents de catégorie A,
66 % des agents de catégorie B
et 47 % des agents de catégorie C
sont des femmes.

953

prestations du
COS34 au profit
du personnel,
dont 273 chèques
culture Covid

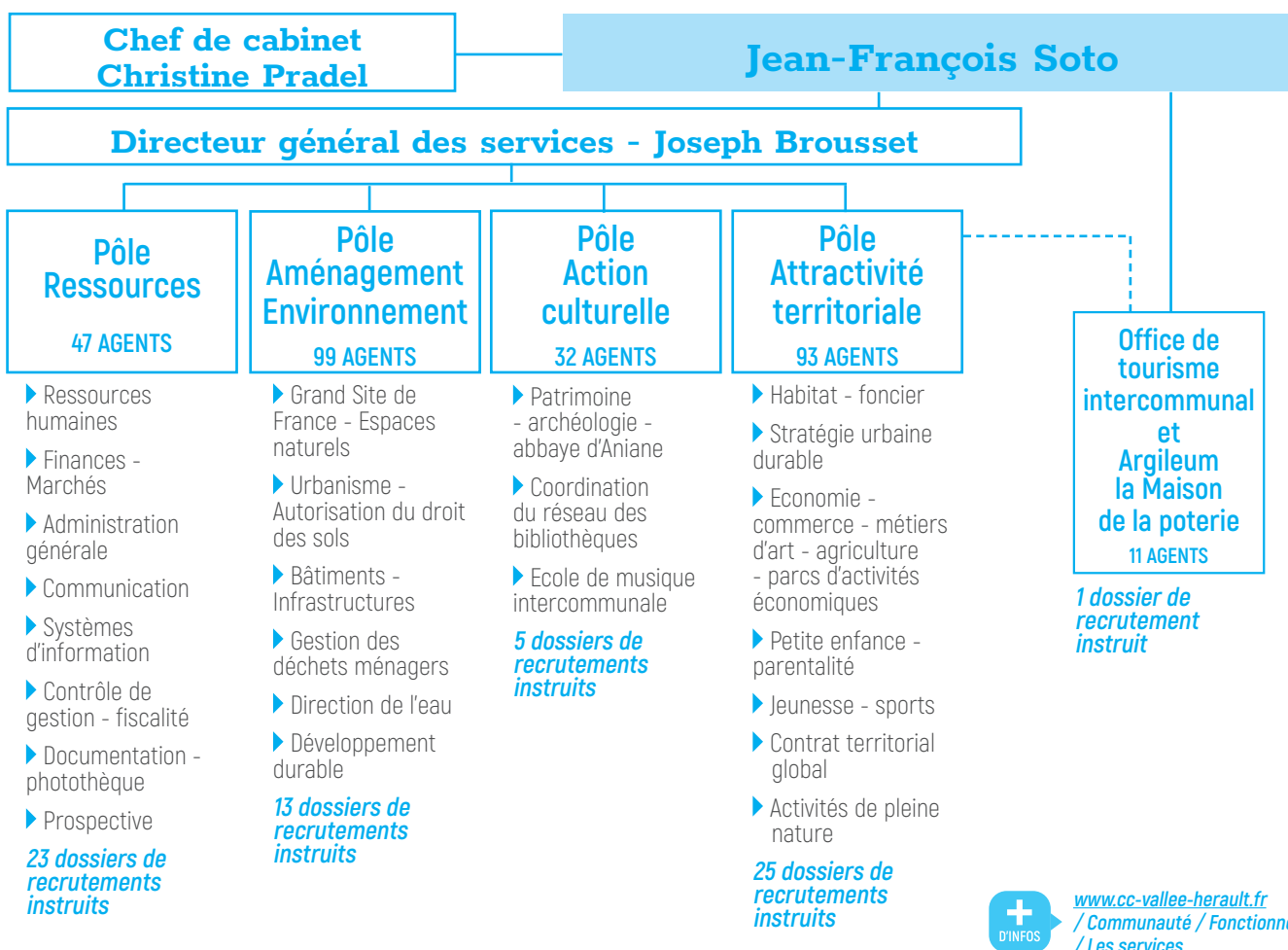
70

dossiers de
recrutements
instruits

278

agents titulaires
ou contractuels
permanents dont
5 apprentis
(hors OTI)

► Organigramme



Dépenses réelles 2021
consolidées issues
des comptes administratifs

FONCTIONNEMENT :
28 941 840 €

INVESTISSEMENT :
13 583 781 €

Montant total du budget principal
et des budgets annexes consolidés : **42 525 621 € TTC**

17 € Économie attractive et durable, innovante
et créatrice d'emplois

- Développement économique : **11 €**
- Tourisme : **6 €**

14 € Services de la vie quotidienne
pour tous

- Petite enfance-jeunesse-sports : **11 €**
- Systèmes d'information : **3 €**



64 € Cadre de vie de qualité, harmonieux
et équilibré

- Eau - Assainissement - SPANC : **40,5 €**
- Déchets ménagers : **18 €**
- Environnement-Grand Site - GEMAPI : **3,5 €**
- Habitat - Foncier - Urbanisme - Droit des sols : **2 €**

5 € Culture et développement de valeurs
humanistes

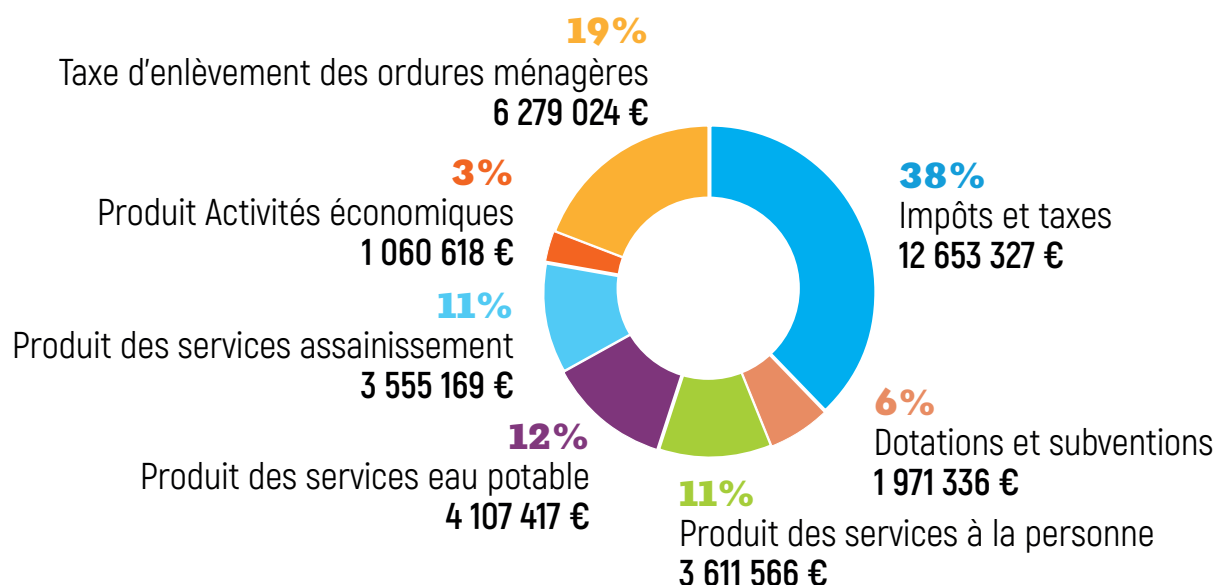
- Développement culturel et abbaye d'Aniane : **1 €**
- École de musique : **2 €**
- Réseau des bibliothèques : **2 €**



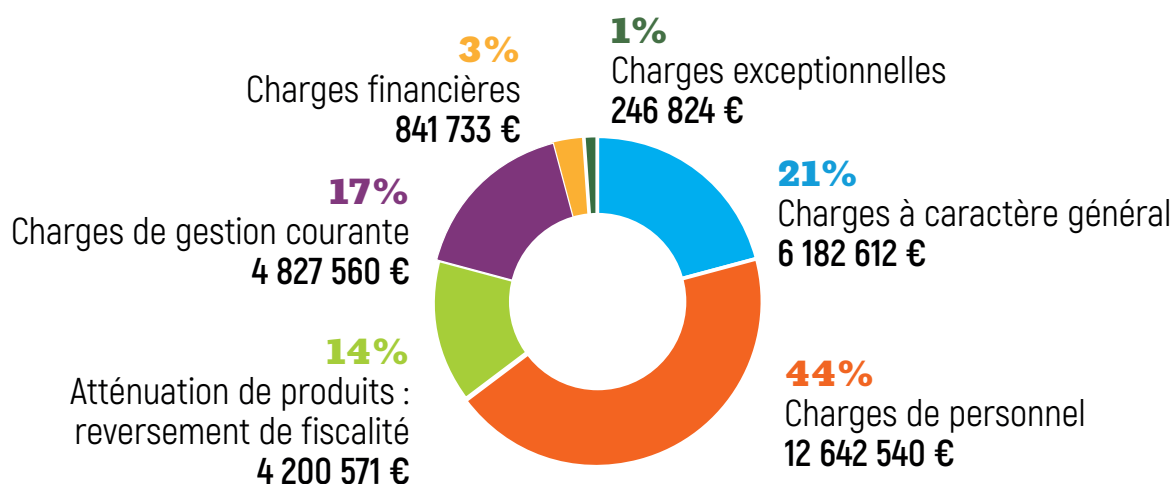
www.cc-vallee-herault.fr / Communauté
/ Fonctionnement / Le budget

Comptes administratifs 2021 consolidés : fonctionnement

► Recettes réelles : **33 238 457 €**



► Dépenses réelles : **28 941 841 €**

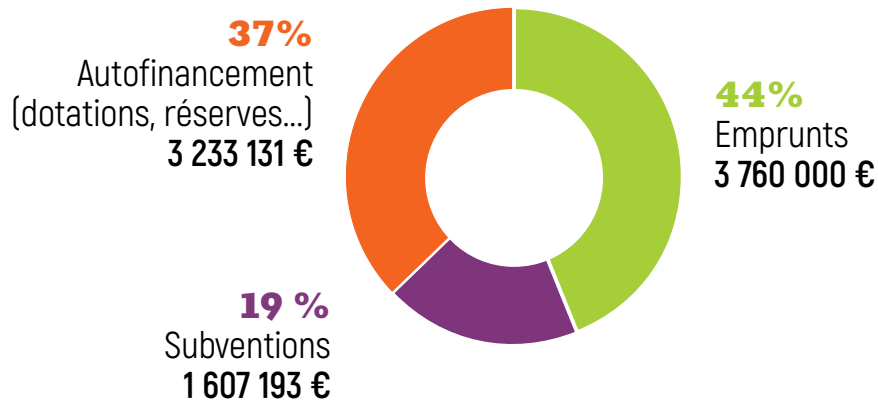


► Répartition des dépenses de fonctionnement par domaines tous budgets :

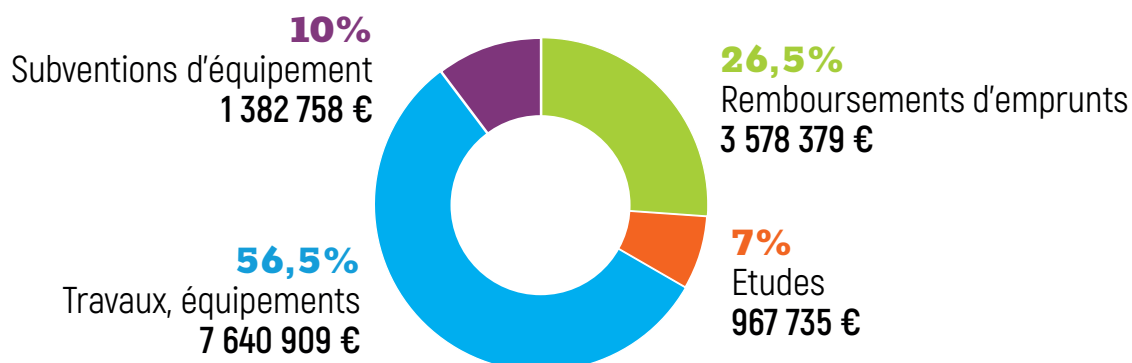


Comptes administratifs 2021 consolidés : investissement

► Recettes réelles : **8 600 325 €**



► Dépenses réelles : **13 583 781 €**



23

► Répartition des dépenses d'investissement par domaines tous budgets :



Repères financiers

► Un budget principal et 14 budgets annexes

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, pour l'exercice de ses compétences, dispose en plus de son budget principal de plusieurs budgets annexes, notamment pour les activités à caractère industriel et commercial.

Les Comptes Administratifs retracent l'exécution budgétaire de l'année 2021 :

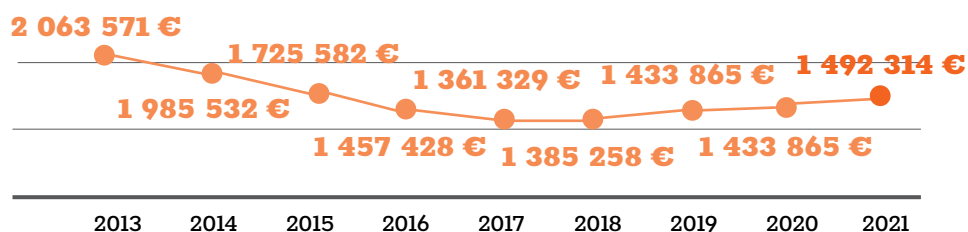
Réalisations de l'année 2021 (en €)	Dépenses	Recettes	Résultats cumulés
Budget principal	26 268 708	27 269 444	1 000 736
Budget Service Ordures Ménagères*	1 301 171	2 116 223	815 052
Budget Service Autorisation Droits des sols*	89 061	0	-89 060
Budget GEMAPI	582 819	554 497	-28 322
Budget ZAE La Tour	1 086 170	1 395 174	309 003
Budget ZAE La Garrigue	3 355 083	3 219 660	-135 423
Budget ZAE Les Treilles	2 801 987	2 686 137	-115 850
Budget ZAE Emiles Carles	1 015 625	1 010 654	-4 971
Budget ZAE La Croix	32 264 005	30 850 545	-1 413 460
Budget ZAE 3 Fontaines	474 810	474 810	-
Services Publics Administratifs	69 239 440	69 577 145	337 705
Budget assainissement (EU)	7 993 583	7 607 871	-385 712
Budget eau potable (AEP)	7 654 423	7 020 838	-633 585
Budget SPANC	29 084	49 014	19 930
Budget DSP eau*	38 772	14 184	-24 588
Budget DSP assainissement*	920	330	-590
Services Publics Industriels et Commerciaux	15 716 782	14 692 238	-1 024 544
Total tous budgets	84 956 222	84 269 382	-1 663 377

* budgets clôturés au 30/06/2021

► Dotation globale de fonctionnement

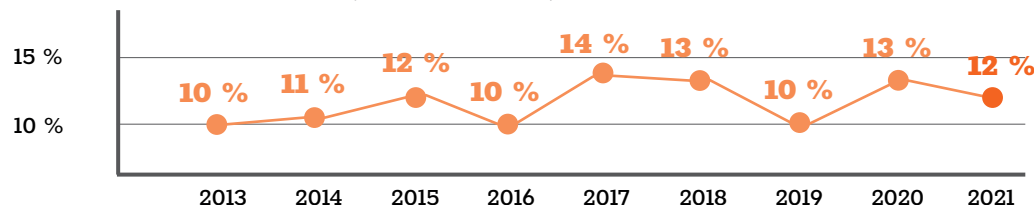
La dotation globale de fonctionnement (DGF) est un prélèvement opéré sur le budget de l'État et distribué aux collectivités locales afin de compenser les transferts de compétences et d'opérer la décentralisation. Son montant est établi selon un mode de prélèvement et de répartition fixé chaque année par la loi de finances. La DGF est constituée d'une dotation

d'intercommunalité et d'une dotation de compensation pour notre collectivité. Dans le cadre du redressement des finances publiques, les collectivités ont participé, entre 2013 et 2017 à cet effort demandé par l'Etat. Depuis 2012, le montant de la DGF est passé de 2 091K€ à 1 479K€, ce qui a fait passer sa proportion de 16% à 5% des recettes réelles.



► Capacité d'autofinancement

Depuis plusieurs années, la communauté de communes œuvre dans le but de maintenir sa capacité d'autofinancement (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) au-dessus de la barre des 10%. Elle est passée de 8% à 11% entre 2012 et 2019 avec deux embellies en 2017 et 2020 (hausses à 13 et 14%).

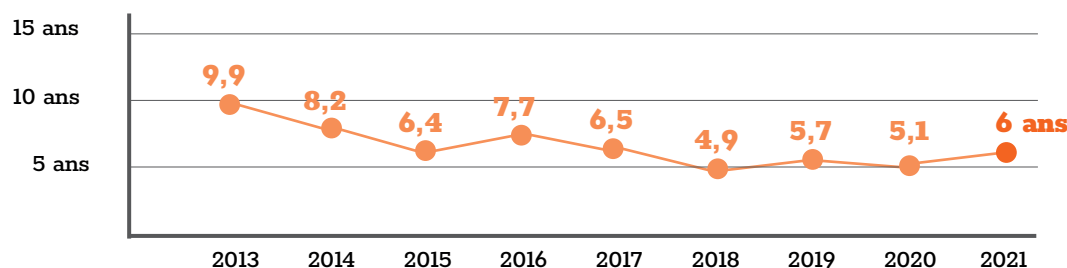


Toutefois, une rigueur de gestion budgétaire s'impose pour les années à venir afin d'éviter l'effet ciseaux. L'effet ciseaux apparaît lorsque les dépenses de fonctionnement progressent plus vite que les recettes. En effet, la suppression de la Taxe d'Habitation et la perte de dynamique d'augmentation des recettes qu'elle procurait les années précédentes ne sera plus.

► Capacité de désendettement

La capacité de désendettement est indiquée par le ratio encours de la dette/épargne brute. Il permet de mesurer le nombre d'années nécessaires qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser intégralement le capital de sa dette. Ce ratio doit être maintenu en deçà des 10 ans pour garantir une bonne santé financière de la collectivité. Depuis 2018, le ratio

se maintient autour de 5 ans. Afin de pouvoir maintenir une capacité de moins de 10 ans, il est impératif de reconstituer l'épargne brute tout en limitant le recours à de nouveaux emprunts. Une attention particulière doit être portée pour faire coïncider la réalisation de nouveaux investissements avec l'extinction de l'encours de la dette sur les prochaines années.



Le point sur la fiscalité

► **Taxe d'habitation** (inchangée depuis 2011 pour les publics concernés)

Taux : 12,99 % - Cotisation : 603 193 €

► **Taxe foncière bâti** (+2 pts)

Taux : 5,19 % - Cotisation : 1 707 007 €

► **Taxe foncière non bâti**

(inchangée depuis 2011)

Taux : 16,76 % - Cotisation : 215 299 €

► **Cotisation foncière des entreprises**

(inchangée depuis 2012 hors évolution des bases minimums)

Taux : 38,71 % - Cotisation : 1 590 895 €

► **Taxe additionnelle sur les propriétés non bâties** (inchangée depuis 2011)

Taux : 51,12 % - Cotisation : 106 779 €

► **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (+0,58 pts) Taux : 17,61 %

Cotisation : 6 039 684 €

► **Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises** - Cotisation : 671 755 €

► **Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux** - Cotisation : 828 041 €

► **Taxe sur les surfaces commerciales**

Cotisation : 247 579 €

SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2021

DÉV. ÉCONOMIQUE, COMMERCE, MÉTIERS D'ART & AGRI-VITI

- Cru de Montpeyroux : 2 500 €
- Les lundis vigneron : 500 €
- Les terrasses du Larzac : 2 500 €
- Les féeries d'Aniane : 1 000 €
- Les diable est dans le verre : 500 €
- Comité des fêtes St-Guilhem : 500 €
- FR CIVAM Occitanie : 500 €
- Marchés paysans de l'Hérault : 2 000 €
- Salon des vins d'Aniane : 2 500 €
- Les potiers de St-Jean-de-Fos : 9 000 €
- Initiative cœur d'Hérault : 2 000 €
- ARIAC : 2 000 €

ENVIRONNEMENT

- Demain la Terre ! : 18 000 €

ENFANCE-JEUNESSE

- Cie Alfred de la Neuche : 900 €
- Le Baril : 14 000 €
- Familles Rurales 34 : 26 000 €

SPORTS & ACTIVITES DE PLEINE NATURE

- Comité département Hérault cyclisme : 7 600 €
- Domaine équestre Les Trois Fontaines : 13 300 €
- Comité département 34 Tambourin : 3 000 €
- Fédération française de Tambourin : 7 000 €
- La Roue Libre Gignacoise : 4 600 €
- Je cours toujours à Gignac : 2000 €
- Baudille Cycliste 34 TBC 3 : 500 €

CULTURE

- Office culturel Vallée de l'Hérault : 45 000 €
- Homo Ludens Associés : 4 000 €
- Collectif théâtre Lila : 4 000 €
- T'as pas tout dit : 1 500 €
- Théâtre populaire Vallée de l'Hérault : 26 000 €
- Les amis de St-Guilhem : 10 000 €
- La Décalée : 4 000 €
- Calandreta La Garriga : 5 000 €
- Arts et astres : 1 000 €
- Vent dans les vignes : 2 500 €

ACTIONS POUR LES COMMUNES & SERVICES TRANSVERSAUX

Prospective territoriale et évaluation

► Actualisation du projet de territoire

- Janvier-mars 2021 : synthèse et arbitrage, par les vice-présidents référents, des principaux enjeux et actions phares par objectif stratégique pour la période 2021-2027
- Mars 2021 : conduite de groupes de travail avec les élus membres des commissions thématiques pour restituer les arbitrages et poursuivre le travail autour de fiches action
- 22 mars 2021 : adoption du projet de territoire actualisé lors du conseil communautaire

► Schéma de mutualisation

Ouvert et à la carte, le schéma de mutualisation de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault se différencie de la plupart des autres schémas existants. En 2021, le service prospective a procédé à la révision du schéma. Les 8 services mutualisés existants ont été reconduits et il a été décidé de créer deux nouveaux services : matériel événementiel et ingénierie financière. www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Construisons ensemble / Mutualiser

► Fonds de concours pour les communes de moins de 1000 habitants

En février 2019, la communauté de communes a adopté un règlement d'intervention pour les équipements communaux d'intérêt général. Dans ce cadre, elle verse des subventions aux communes de moins de 1000 habitants et participe ainsi au financement de leurs projets d'investissements.

En 2021, l'intercommunalité a voté les attributions suivantes :

- 15 000 € : **Pouzols**,
- 2770 € : **Campagnan**,
- 2264 € : **Jonquières**,
- 15 000 € : **Saint-Saturnin-de-Lucian**,
- 2 100 € : **Puéchabon**,
- 1 052 € : **Popian**

Opérations d'investissements

► 6 opérations accompagnées en 2021

- Groupe scolaire d'**Argelliers** labellisé "NoWatt" : les travaux se sont poursuivis.
- Mairie et espaces publics de **St-Paul-et-Valmalle** : engagement des travaux de réhabilitation en juin 2021.

- Salle multiactivités de **La Boissière** : dépôt et validation du permis de construire, et démarrage des travaux en septembre 2021.

- Boulevard St Jean à **Aniane** : mise en œuvre de la consultation pour les travaux et démarrage du chantier de requalification en août 2021.

- Ehpad du **Pouget** : consultation des entreprises et obtention de l'autorisation de travaux en vue de rénover et mettre aux normes l'équipement.

► **1 308 000 € TTC** de volume d'opérations réalisées pour les communes.

Fonds de concours pour les bibliothèques

► **43 846 € versés en 2021** : 714 € à **Bélarga**, 1 518 € à **Montarnaud**, 40 950 € à **Montpeyroux** et 664 € à **Saint-Bauzille-de-la-Sylve**.

► **16 946 € attribués** : 3 090 € à **Aniane**, 148 € à **Bélarga**, 646 € à **Campagnan**, 8 669 € à **Gignac**, 1 518 € à **Montarnaud**, 1 375 € à **Puilacher** et 1 500 € à **Saint-Pargoire**.

Fonds de concours petit patrimoine

► **Gignac** : 6 032 € votés pour la restauration de la porte d'angle de l'ancien couvent et, pour rappel, 15 000 € accordés en 2020 pour la réfection des façades du groupe scolaire.

► **Montarnaud** : 4 539 € votés pour la rénovation de la fontaine du village.

Assemblées et affaires juridiques

► Les bureaux et conseils communautaires

► **26 bureaux communautaires**

► **11 conseils communautaires** donnant lieu au vote de 274 délibérations

► **5 conférences des maires**

► **9 conseils d'exploitation** des régies des eaux

► Affaires juridiques

► **395 saisines du service juridique** dont **44 par les communes** adhérentes au service mutualisé

► **22 procédures contentieuses** en cours en 2021, dont 11 terminées dans l'année

Pays Cœur d'Hérault

La Vallée de l'Hérault, le Clermontais et le Lodévois et Larzac font partie d'un même espace de coopération intercommunautaire : le Pays Cœur d'Hérault. Regroupés à cette échelle du grand bassin de vie « Cœur d'Hérault », les 3 intercommunalités et leurs 77 communes peuvent bénéficier de programmes de grande ampleur en matière de développement économique, de culture, d'aménagement du territoire en s'appuyant sur les financements européens et les politiques contractuelles avec le Département de l'Hérault et la Région Occitanie.

► www.coeur-herault.fr

Syndicat Centre Hérault

Le Syndicat Centre Hérault est un syndicat mixte né de la collaboration de trois structures intercommunales : la Communauté de Communes du Clermontais, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault et la Communauté de Communes Lodévois et Larzac. Depuis 1998, ces communautés de communes ont confié au Syndicat Centre Hérault la compétence « traitement des déchets ménagers » afin d'assurer un service commun et adapté au territoire.

► www.syndicat-centre-herault.org

MERCI

Les élus et les équipes de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault remercient leurs partenaires : Europe, Etat, Région Occitanie, Département de l'Hérault, Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault, Chambre d'agriculture de l'Hérault, Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Hérault, Banque des territoires, Réseau des Grands Sites de France, communautés de communes Grand Pic Saint-Loup, Cévennes Gangeoises et Suménoises, Lodévois et Larzac, Clermontais, Pays Cœur d'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, Novel.id, Syndicat Centre Hérault, ensemble des communes du territoire et les ALSH communaux, Office de

tourisme intercommunal, équipes des bibliothèques et médiathèques municipales et réseau des bibliothèques du Clermontais, médiathèque départementale (MD34), Ministère de la culture - DRAC Occitanie, Ministère de l'éducation nationale, Rectorat de l'Académie de Montpellier, Inspection académique de la circonscription de Gignac, Caisse d'allocations familiales, Conservation Régionale des Monuments Historiques, Fondation du patrimoine, Laurent Schneider, archéologue Directeur de recherche CNRS, Sylvie Cazaux, professeur référente du service éducatif patrimoine de la vallée de l'Hérault, INRAP, Office Culturel de la Vallée de l'Hérault, Harmonies des

deux rives et de Gignac, Comités départementaux de randonnée pédestre et de cyclisme, Actiforest, Saur, Office Français pour la Biodiversité, RézoPouce, Escapeo, Cycl'one aventure, Mobileco, EPF Occitanie, Réseau local habitat, Mo.Co Montpellier, Radio Pays d'Hérault, associations Tapatoudi, Homo Ludens, TPVH, Familles Rurales, Kimiyo, La Roue Libre Gignacoise, Je cours toujours à Gignac, Baudille trail, Demain la Terre !, LPO Occitanie Délégation Hérault, Les Ecologistes de l'Euzière, Le vieux biclou, Les créateurs de la vallée de l'Hérault, Les Potiers de Saint-Jean-de-Fos, Villes et métiers d'art, Le Baril, Jouons en Ludothèques...

PLUS D'INFO

www.cc-vallee-herault.fr

Rubriques Actualités & Agenda, Communauté, Territoire, Actions et projets, Vie pratique ou Entreprendre...

RAPPORT D'ACTIVITÉS



ANNÉE 2021

ANIANE
ARBORAS
ARGELLIERS
AUMELAS
BÉLARGA
LA BOISSIÈRE
CAMPAGNAN
GIGNAC
JONQUIÈRES
LAGAMAS
MONTARNAUD
MONTPEYROUX
PLAISSAN
POPIAN
LE POUGET
POUZOLS
PUÉCHABON
PUILACHER
SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS
SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE
SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT
SAINT-GUIRAUD
SAINT-JEAN-DE-FOS
SAINT-PARGOIRE
SAINT-PAUL-ET-VALMALLE
SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN
TRESSAN
VENDÉMIAN

www.cc-vallee-herault.fr

Communauté de communes Vallée de l'Hérault

2 parc d'activités de Camalcé

34 150 GIGNAC

04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr

